FORMATION VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET LAICITE

Plan de formation gouvernemental 2016-2018

Formation proposée par le Commissariat général à l'égalité des territoires, dans le cadre des engagements des comités interministériels à l'égalité et à la citoyenneté.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les professionnels seront en capacité :

• d'adopter un positionnement adapté à leur situation professionnelle et au statut de leur structure employeuse ;

• d'apporter des réponses aux demandes et situations rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions, fondées sur le droit en matière de respect des principes de laïcité et de non-discrimination, dans une logique de dialogue avec les populations.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La formation doit permettre aux participants :

• d'acquérir les repères historiques et les références juridiques de base sur les valeurs de la République et le principe de laïcité ;

• de confronter leurs pratiques professionnelles aux apports d'intervenants experts et à celles d'autres professionnels ;

• de travailler sur des cas pratiques.

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Jour 1 :

- accueil et présentation de la formation
- travail sur les représentations et les idées reçues sur la laïcité
- approche historique de la laïcité et des valeurs de la République
- approche juridique de la laïcité
- analyses des situations professionnelles

Jour 2 :

- analyses des situations professionnelles (suite)
- argumentation
- posture professionnelle
- évaluation de la formation